

SYNTHESE DU RAPPORT DU DELEGATAIRE A L'ATTENTION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

■ Séance du 10 décembre 2010

Présentation du rapport d'activité 2009 du délégataire de Service Public pour les parcs de stationnement Félix Baret, Monthyon, Julien, Gambetta, Timone, Phocéens, Corderie à Marseille

I/ Compte-rendu technique

En 2009 le délégataire a réalisé des investissements dans les différents parkings objets du présent contrat pour un montant total de 328 kilos euros, comprenant notamment le remplacement de deux ascenseurs dans le parking Timone. Il est à noter que les 7 parkings objets de ce contrat ont reçu en 2009 l'avis favorable de la Sous-Commission Départementale de sécurité.

Depuis le début de la délégation de service public, les investissements cumulés s'élèvent à 10 424 kilos euros, à rapprocher des engagements contractuels qui s'élèvent à 7 000 kilos euros d'investissements sur toute la durée du contrat. On fait donc, comme en 2008, le constat que cet engagement a d'ores et déjà été satisfait par la Société Provençale de Stationnement. Cet état de fait est essentiellement dû aux investissements réalisés durant la période 1999-2009 qui ont plus que compensé le retard pris entre 1996 et 1998 par rapport au plan prévisionnel.

En ce qui concerne les effectifs, le délégataire dispose d'une équipe dédiée à l'exploitation des sept parkings objets de la présente DSP, l'effectif total étant de 38 personnes, constant par rapport à 2008.

II/ Compte-rendu financier

1/ Tarifs et fréquentation

Les tarifs horaires et abonnés ont fait l'objet d'une augmentation en janvier 2009.

Le tableau ci-après présente pour chacun des 7 parkings le cumul des données de fréquentation enregistrées en 2009 en ce qui concerne les horaires et les abonnés, ainsi que l'évolution par rapport à 2008.

	Horaires 2009	Evolution horaires 08/09	Abonnés 2009	Evolution abonnés 08/09
Timone	260 078	7,6%	784	-29,4%
Baret	233 837	-2,7%	2 335	-30,3%
Corderie	17 266	11,8%	2 766	-5,0%
Gambetta	147 575	-8,4%	5 496	8,4%
Julien	185 934	-3,3%	5 422	5,2%
Monthyon	201 426	1,1%	4 597	1,2%
Phocéens	11 538	0,1%	3 187	-6,8%
Total	1 057 654	-0,4%	24 587	-3,8%
Moyenne	151 093		3 512	

Il en ressort que la fréquentation globale des parkings de cette DSP est en recul tant en ce qui concerne les horaires (-0,4%) que les abonnés (-3,8%). En effet, les parcs Gambetta et Julien enregistrent une baisse des usagers horaires importante, comme en 2008. En revanche, les parcs de la Timone et la Corderie progressent favorablement en ce domaine.

En ce qui concerne les usagers abonnés, un net recul est enregistré sur les parcs Timone et Baret, poursuivant la tendance déjà observée en 2008.

2/ Economie de la délégation

Malgré la baisse globale de la fréquentation, le chiffre d'affaires total de la DSP croît de 6,3% en 2009 du fait des augmentations de tarifs pratiquées. Le chiffre d'affaires s'établit ainsi en 2009 à plus de 7 300 kilos euros HT répartis entre les différents ouvrages. Les parkings Baret, Gambetta, Julien et Monthyon génèrent comme l'année dernière, plus d'un million d'euros de recettes HT, rejoints cette année par le parking Timone.

L'évolution du chiffre d'affaires de chacun des parkings issue de la fréquentation horaires et abonnés entre 2008 et 2009, est reprise dans le tableau ci-dessous.

Chiffre d'affaires				
	2008	2009	Répartition CA 2009	Evolution CA 09/08
Timone	990 358	1 074 777	15,2%	8,5%
Baret	1 241 195	1 235 070	17,4%	-0,5%
Corderie	282 523	323 193	4,6%	14,4%
Gambetta	1 127 134	1 217 242	17,2%	8,0%
Julien	1 349 834	1 482 453	20,9%	9,8%
Monthyon	1 280 605	1 407 613	19,9%	9,9%
Phocéens	322 801	347 113	4,9%	7,5%
Total	6 594 450	7 087 461	100,0%	7,5%
Moyenne	942 064	1 012 494		

Il est à noter que globalement le chiffre d'affaires de la DSP est constitué pour les deux tiers des recettes issues des usagers horaires.

Du point de vue des charges, on note une baisse entre 2008 et 2009 (-2,2%), due notamment au recul des charges de personnel et financières.

L'essentiel des charges est constitué par les dotations aux amortissements et provisions (27,4%), les frais de personnel (21,8%), les charges externes (30%) et les charges financières (14,5%).

Du fait de l'augmentation des produits et du recul des charges, le résultat net de la délégation s'améliore et devient positif à hauteur de 587 kilos euros, soit 7,9% des produits, hors prise en compte de la rémunération des fonds propres affichée par le délégataire qui n'a pas à être impactée au compte de résultat de la délégation.

3/ Relations financières avec MPM

Le contrat prévoit le versement d'une redevance variable au délégant s'élevant à 33% des recettes excédant les recettes prévisionnelles des parcs. Le chiffre d'affaires 2009 étant inférieur au prévisionnel, aucune redevance n'est due pour l'exercice 2009.

III/ Qualité du service

Le délégataire propose un certain nombre de services complémentaires à destination des usagers des parkings et a notamment mis en place des chèques parkings afin de favoriser la fréquentation des ouvrages.

Le délégataire fait état, comme en 2008, de problèmes de propreté et d'insécurité dans certains parkings du fait notamment de la présence de SDF aux abords.

Un contrat a été passé avec une société de surveillance afin d'améliorer la sécurité des usagers des parcs Baret, Monthyon, Julien et Gambetta aux jours et heures de forte affluence.

IV/ Conclusion générale sur la vie du service durant l'exercice 2009

Malgré le recul de la fréquentation, l'augmentation des tarifs pratiquée en janvier 2009 couplée à la réduction des charges, permet une amélioration du résultat net de la délégation de service public qui progresse sensiblement et devient positif en 2009.